



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 22 DÉCEMBRE 2020 - 18 H 00 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Mardi 22 Décembre 2020, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 16 Décembre 2020, s'est réuni en séance sans public, Salle des Fêtes du Pôle Culturel, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (26) : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoint au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, Mme VERIN Véronique, M. BALEDENT Matthieu, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BAUDOUX Aurélien, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (7) :

Mme BERANGER Agnès : procuration à M. POULAIN Bernard
M. RIQUET Alain : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie
M. CHMIELEWSKI Dominique : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie
M. DEUDON José : procuration à M. BONIFACE Didier
Mme NAVEZ Patricia : procuration à M. BRICOUT Frédéric
M. DECALION Ismaël : procuration à M. BRICOUT Frédéric
M. BRULANT Damien : procuration à M. Jérémy ROUSSEAU

Membre absent (0) :

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

1. FIXATION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DE LA CA2C POUR L'ANNÉE 2020

→ Approbation du montant révisé de l'attribution de compensation de la CA2C pour un montant de 8 614 779 €.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION – M. BAJODEK**

2. ADHÉSION A LA FÉDÉRATION DES GÉANTS DES HAUTS DE FRANCE

→ Adhésion de la ville à la Fédération des Géants des Hauts de France,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

→ Versement de la cotisation annuelle à cette Fédération fixée à 38,00 € pour l'année 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. CONVENTION ENTRE LE CDG59, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS ET LA COMMUNE DE CAUDRY POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD (CDG59) POUR UNE MISSION DE DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES (DPD OU DPO)

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer la convention entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis et la commune de Caudry relative à la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour une mission de Délégué à la Protection des Données, dont le projet a été joint en annexe ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,

M. BRICOUT NE PARTICIPANT PAS AU VOTE EN TANT QUE PERSONNE INTÉRESSÉE

**MME NAVEZ, M. DECALION NE PRENANT PAS PART AU VOTE,
AYANT DONNÉ PROCURATION A M. BRICOUT**

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à la bonne exécution de la mission de mise en conformité au RGPD ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,

M. BRICOUT NE PARTICIPANT PAS AU VOTE EN TANT QUE PERSONNE INTÉRESSÉE

**MME NAVEZ, M. DECALION NE PRENANT PAS PART AU VOTE,
AYANT DONNÉ PROCURATION A M. BRICOUT**

→ Inscription des dépenses afférentes au budget.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,

M. BRICOUT NE PARTICIPANT PAS AU VOTE EN TANT QUE PERSONNE INTÉRESSÉE

**MME NAVEZ, M. DECALION NE PRENANT PAS PART AU VOTE,
AYANT DONNÉ PROCURATION A M. BRICOUT**

CES AJOUTS ONT ÉTÉ ACCEPTÉS AU PRÉALABLE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

4. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LES CLOWNS DE L'ESPOIR

→ Attribution d'une subvention exceptionnelle de 600 € à l'association Les Clowns de l'Espoir.

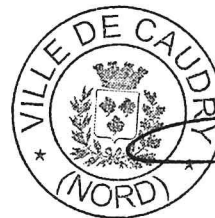
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. EXONÉRATION DE DROITS DE PLACE – MARCHÉ HEBDOMADAIRE

→ Exonération équivalent à deux trimestres en droits de place du marché, correspondant à la période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.



Le Maire,


Frédéric BRICOUT